

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 1

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182687>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos journaux ont parlé de la fête touchante donnée à Paris par la colonie alsacienne et qui réunissait plus de deux mille enfants autour d'un splendide arbre de Noël. Inutile de dire que le sentiment qui a dominé d'un bout à l'autre était le regret de la patrie absente, la haine de l'opresseur et l'espérance d'une prochaine délivrance.

A la même heure, les enfants de la grande Allemagne étaient aussi réunis pour célébrer la même fête et la venue du même Sauveur. Là dominaient sans doute des sentiments tout contraires : le mépris du nom français et l'idée que l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine est un acte de justice et une dispensation de la Providence.

Ce simple rapprochement suffit pour montrer que le christianisme est loin d'avoir accompli son œuvre. Après dix-huit siècles, il est impuissant à dominer les haines nationales.

Les nations chrétiennes n'ont qu'un seul et même Dieu, mais chacune s'efforce de lui attribuer ses rancunes ou ses passions orgueilleuses ; le Dieu des chrétiens change en changeant de frontières ; ici, il est l'espoir de l'opprimé, là, il justifie les violences de l'opresseur. Qui reconnaîtrait, au milieu de ce débordement de haines, le Dieu de l'Evangile, qui vint au monde pour sauver tous les hommes, pour en faire un peuple de frères et dont la venue fut annoncée par cette douce parole : « Paix sur la terre et bonne volonté envers les hommes ! »

Les théologiens s'abîment dans des questions de dogmes et de controverse, et pas un ne songe à flétrir l'épouvantable abus qui se fait du nom de Dieu et des saints enseignements de l'Evangile.

Les patineurs s'en donnent à cœur joie. Croisettes, Romanel, Pierrettes, etc. ; il y a vraiment du choix pour les plaisirs de ce genre. Qu'est-ce cependant auprès de ce qui se passe en Flandre, en Hollande, en Frise, en Suède, vrais pays des patins et des patineurs. Il est réellement curieux de voir, sur les innombrables canaux qui sillonnent ces contrées du Nord, des files de jolies laitières, proprettes et accortes comme nos filles des Monts de Pully, de Lavaux et de Montreux, glisser et franchir légèrement l'espace, portant des dépêches ou un demi-cerceau auquel sont suspendus deux bâquets de lait. Mais chez nous, voir les habitants du Sud se pavanner sur la glace, aurait-elle même sept poses d'étendue, ce n'est excusable que comme exercice de gymnastique et rien de plus.

Jadis, nous voulons parler de 1820 à 1830, les Pierrettes étaient le rendez-vous des patineurs. Cette nappe de glace, au milieu des roseaux balayés par une petite bise froide et venant *piano* d'Yverdon, allant *crescendo* à Genève, *rinforzando* à Lyon, pour sévir *fortissimo*, sous le nom de Mistral, à Marseille, cela avait sa physionomie.

Au bord de la glace, maître Piolet, pâtissier, avait son feu, son bivouac improvisé, où il rôtissait de la saucisse, vendait des comestibles, et servait des liqueurs de toutes les dénominations.

Piolet avait une casquette à la polonaise, une veste garnie de fourrures, un pantalon de peau, et des bottes à l'écuyère.

Ce personnage faisait bien dans le tableau.

Nos jeunes messieurs promenaient les dames dans des traîneaux montés sur patins.

On y voyait en outre des équipages dans lesquels on laissait manteaux et fourrures, sans compter les provisions.

C'était là un mélange des diverses couches de la population, une espèce d'enseignement mutuel dans l'art de patiner.

Les Pierrettes ont cependant beaucoup perdu de leur ancien prestige depuis que le chemin de fer d'Echallens emmène toute notre jeunesse dorée sur la glace de Romanel, véritable source de prospérité pour cette commune. Nous craignons de voir naître de profondes jalouses dans d'autres localités privées de mouvement et de grand monde. Et pourtant il y aurait quelque chose à faire. Ne pourrait-on pas imiter pour elles l'exemple d'une petite commune de France, qui, ayant peine à boucler ses comptes, fit une palissade autour d'une forêt, où on éleva des lièvres, des lapins, même des cerfs et des sangliers, et où les amateurs de chasse ne pénétrèrent qu'en payant finance ?

Les Zurichois, ayant eu connaissance de cette petite spéculation, ne tardèrent pas à transformer leur *Sihl-Wald* en parc de chasse. Les habitants de Baden, en Argovie, ont trouvé l'exemple bon à suivre et s'en trouvent bien.

Que diriez-vous, par exemple, d'un étang des *Croisettes* doublé d'un parc de chasse au chalet à Gobet ? Les Râpes, bientôt florissantes, n'auraient plus qu'un désir bien légitime : Un chemin de fer à voie étroite, tant étroite qu'on voudra, mais une voie enfin, avec nègre fédéral, cloche d'alarme, etc., etc.

Hélas ! on plairantera toujours, même sur les choses les plus tristes et les plus sérieuses, témoin l'histoire de ce pauvre homme qui, vivant difficilement du produit de sa pêche, fut un jour trouvé pendu derrière la porte de sa cabane.

— Pauvre Jacques ! s'écria un habitant d'Ouchy, c'est lui-même qui a mis fin à ses jours. Je l'ai déjà décroché une fois qu'il en avait fait autant. Dites-moi un peu quelle idée il avait là ?

— Quelle idée ! répondit un plaisant. Assurément il savait qu'il y a pardon pour tout *pêcheur* qui se repend.

Un farceur, qui ne manque pas d'esprit, disait l'autre jour au syndic de ***, en voyant passer une calèche attelée de deux chevaux :

— Avez-vous remarqué que, lorsque deux chevaux dépareillés sont attelés à une voiture, c'est toujours celui qui n'est pas pareil à l'autre qui est à gauche.

— Ma foi, répondit le syndic, je n'y ai jamais fait attention.